

RÉSIDENCE MARLIER

Innovation à tous les étages

8.000 m² de structure à ossature bois aux besoins énergétiques comprimés. Ainsi pourrait-on résumer, sur le plan technique, l'aventure de la Résidence Marcel Marlier, à Froyennes (Tournai). Accueillant aujourd'hui ses premiers locataires, l'imposant bâtiment blanc se dresse en carré, en mode béguinage, sur les ruines d'un château du XIII^e siècle. A la manœuvre : deux frères, fils du regretté illustrateur des « Martine », qui avaient racheté le chancre à la Ville en 2011. Leur credo : réinsuffler de la vie intergénérationnelle dans ce quartier de leur enfance, en minorant l'empreinte écologique du bâti.



@ J.M.

L'aîné, François, ingénieur de formation, a lâché un boulot usant, dit-il, pour se lancer corps et âme dans ce projet, qui malmène tous les standards de la construction traditionnelle. A écouter ce passionné, on comprend qu'aucun des choix posés pour ériger le complexe, le chauffer, le ventiler, le protéger de l'humidité, l'isoler acoustiquement, etc., n'est le fruit du hasard. « Il s'est énormément documenté. En fait, souvent, il en savait plus que les fournisseurs qu'on allait voir ! », nous souffle son cadet, Jean-Louis, au détour d'un couloir.

En pantalon de travail et bottines de sécurité, ce dernier s'affaire aux travaux qui s'achèvent, ayant lui aussi mis entre parenthèses son activité professionnelle première – écrire les scénarios des albums que dessinait son père. Les frères auront tout fait ou, à tout le moins, tout supervisé étroitement eux-mêmes, quitte à défaire et refaire opiniâtement quand le résultat n'était pas à la hauteur de leurs exigences. « Ce n'est pas évident en Belgique de trouver des ouvriers qui mettent en œuvre du passif. Les firmes sont frileuses, parce qu'elles ne s'y connaissent pas - pas encore. »

Créativité du sol au plafond

La Résidence est un condensé de solutions techniques trop riche pour le détailler ici. Ce n'est pas prendre un bien grand risque que d'affirmer que François Marlier se fera un plaisir, s'il est contacté, de partager sa science. Epinglons toutefois le recours à un système de pompe à chaleur et à la géothermie pour chauffer (mais aussi refroidir) tout le bâtiment et dégelé la rampe d'accès du parking en hiver grâce à des serpentins enterrés où circule une eau à 12-13°. « On s'épargne l'emploi de sel et la pollution qu'il entraîne », commente l'ingénieur.

Pointons aussi l'option de l'ossature bois, flexible et qui - contrairement aux idées reçues - ne flambera pas comme une torche en cas d'incendie. Ici, elle s'enrichit d'un plus : des connecteurs internes en acier relient les éléments de la charpente, ce qui accroît la résistance. « C'est une technique que l'on a importée du Japon. Mais chez nous, on l'applique à un bâtiment de 8.000 m² sur 4 niveaux, une première mondiale. »

Citons enfin ce qui sonne comme un dada du maître des lieux : l'acoustique. Il a cherché à réduire, pour la

tranquillité de chaque résident, les nuisances sonores émanant des logements voisins, y compris les bruits d'écoulement, en jouant sur les épaisseurs de parois, en contreventant les plafonds par en-dessous, en employant de la fibre de bois et même du linge recyclé... Au point que les pompiers ont prié l'institution de veiller à ce que les alarmes demeurent effectives dans ce cocon phonique.

Le renouveau d'un quartier

« Oui, nous sommes un peu fous ! Mais on voulait de la qualité, du durable. On essaie de faire un geste pour la planète, à notre petite échelle. Ici, on est dans l'anti-Trump à 100% », plaisante François. C'est aussi un projet humaniste, puisqu'il s'agissait de donner une seconde vie à un site ruiné par des années de non-entretien, de recréer du lien et de la convivialité au cœur du quartier de notre enfance, ajoute-t-il. Pour être complet, signalons que depuis 2014, des personnes handicapées de l'asbl spécialisée Nouveaux Horizons, présentes sur le site quand il appartenait à la Ville, ont été relogées dans une quinzaine de logements d'un bâtiment voisin, également rénové par les Marlier.

La résidence-services, dont couloirs et portes s'ornent copieusement de dessins de Martine, accueillait début juin ses premiers occupants. Trois ailes abritent une cinquantaine d'appartements. La quatrième concentre l'accueil et tous les services, de la cuisine blinquante à la laverie en passant par le salon de coiffure et la salle de kiné/soins esthétiques ; un local de fitness jouxté d'une piscine complètera bientôt l'ensemble. Le restaurant, très lumineux, donne sur le vaste espace central ouvert, semé de tables et de grands bacs fleuris.

Des collaborateurs sont présents sur les lieux de 7 à 19h ; après quoi, ils assurent une garde, se tenant prêts en cas d'appel d'urgence d'un des résidents à être sur place dans le quart d'heure. L'établissement est comme il se doit conventionné avec une MRS proche, Le Bien-Etre, au centre de Tournai.



▼ C'est dans un véritable condensé de technologies basse énergie que se nichent la cinquantaine d'appartements de la résidence-services Marlier, à Froyennes. Coût du projet : 9 millions. Sans doute en aurait-il fallu 15 si les fils du dessinateur des « Martine » n'avaient activement et intégralement mis la main à la pâte.



Les appartements, percés de portes-fenêtres protégées par des garde-corps ajourés, vont de +/- 50 à 90 m² (plus quelques entités à parachever qui iront jusqu'à 140m²). Le loyer oscille de 1.400 à 2.500 euros/mois, toutes charges comprises, repas non inclus. « Cela représente un gros écart de prix par rapport à la France toute proche », indique Jean-Louis, « bien plus chère. » @

ADMINISTRATION SENIOR FRIENDLY

Better Call SAM (*)

Mons ne fait plus venir les 75 ans et plus aux guichets du service population : une équipe spécifique de quatre agents et une coordinatrice se rend chez eux pour des renouvellements de cartes d'identité et autres extraits d'actes officiels. Les documents payants le restent, mais le passage à domicile, sur rendez-vous, est gratuit. L'initiative est présentée comme une première wallonne. Elle conjugue l'aspect coup de pouce aux moins mobiles à de la création d'emplois et une réduction de l'empreinte écologique.



@ J.M.

Lancée début juillet après quelques mois de préparation, l'initiative s'appelle le « SAM » (service administratif à domicile). Le projet, dont pourront bénéficier quelque 10% de la population du grand Mons - une dizaine de milliers de personnes âgées ou à mobilité réduite -, a été porté par l'échevin de l'Etat civil et de la Population, Achille Sakas. Il se peut qu'une facilité analogue soit proposée, ponctuellement, dans d'autres localités wallonnes, mais la mise sur pied d'une unité spécifique dédiée est innovante et unique, de l'avis de son cabinet.

Le SAM est la réponse à des témoignages, somme toute prévisibles, parvenus à la Ville : pour des aînés - pas toujours motorisés, peinant à marcher... -, se rendre à l'état civil pour y accomplir une formalité relève de l'épreuve. Dépêcher un proche avec une procuration demeure assez contraignant. Certains seniors, du reste, sont tout simplement isolés, sans bonne âme à mobiliser. L'échevinat constatait 40 à 50 cas par an de ce qu'il appelle des « impasses quotidiennes ». Ayant également dans ses attributions la Politique des grandes villes initiée par la Région wallonne, il a monté et soumis à celle-ci le dossier, empreint de la nécessaire dimension cohésion sociale.

Aussi en MRS

Peut-on imaginer le passage d'un SAM-iste dans une maison de repos, pour entendre les besoins de plusieurs résidents à la fois ? Pour Vanessa Dinant, la responsable du service, c'est tout à fait envisageable, d'autant que trois établissements de Mons-centre procèdent déjà à une centralisation des demandes. Le tout est que la MR(S) soit implantée sur le territoire de la Ville et de sa petite vingtaine de communes.

Mons a-t-elle sensibilisé les acteurs de la première ligne de soins, comme les médecins généralistes ou les infirmières indépendantes, qui pourraient jouer les relais et informer leur patientèle âgée de l'existence du SAM ? Pas à ce stade, répond la coordinatrice, sans exclure une action de communication ultérieure. En revanche, l'envoi d'un courrier explicatif vers les citoyens ciblés est imminent.

Vanessa Dinant invite les prestataires de soins qui connaissent une personne âgée susceptible de bénéficier du SAM à lui renseigner le numéro de téléphone 065/40.54.04. Il existe aussi un mail de contact : population@ville.mons.be

Jobs et environnement

Mons disposait également de la possibilité de faire jouer des « contrats premier emploi », également avec subsides de la Région, en faveur de jeunes de moins de 26 ans. La Ville a donc recruté quatre jeunes possédant le permis de conduire, qu'elle a formés – « il ne faut pas de diplôme particulier mais la fonction nécessite toutefois d'être préparé aux contacts avec les personnes âgées, de savoir faire preuve d'empathie » - ainsi qu'une responsable de service – « qui a à la fois des compétences organisationnelles et la fibre sociale », détaille l'échevinat. Autre critère pour l'éligibilité à la manne de la Politique des grandes villes, outre de servir la cohésion sociale : réduire l'empreinte écologique. C'est chose faite en l'occurrence, par le choix de véhicules « verts » pour le SAM : ils fonctionnent au CNG, le gaz naturel comprimé, ce qui se traduit par 80% d'émissions de CO₂ en moins par rapport à des voitures classiques.

Le service, gratuit (même si le citoyen doit s'acquitter des frais administratifs inhérents à la délivrance de tel ou tel document), tourne depuis le 4 juillet. Majoritairement, ce sont des renouvellements de carte d'identité qui sont assurés, voire de permis de conduire. Les agents du SAM délivrent également des certificats de résidence, des compositions de ménage et toute une série d'extraits d'actes d'état civil. Moins d'un mois après son lancement, le service avait déjà bouclé une vingtaine de demandes et programmé une cinquantaine d'autres visites à domicile. @

OUTRE LE SERVICE RENDU AUX AÎNÉS, LE SAM PERMETTRA DE DÉSENGORGER QUELQUE PEU UN SERVICE POPULATION QUI CONNAIT UN TEMPS D'ATTENTE MOYEN DE 20 MINUTES. CE QUI NE DEVRAIT PAS DÉPLAIRE AUX AUTRES ADMINISTRÉS.



() pour ceux que ce titre intrigue, il est construit par analogie avec celui de la série US Better Call Saul, préquelle de Breaking Bad*

vie@home a repéré pour vous l'une ou l'autre date à punaiser sur le calendrier :

DEMANDEZ
LE
PROGRAMME

Le tout **premier Forum Ville Amie Démence** (ViADem) se tiendra le **19 septembre 2017** à Marche-en-Famenne. Organisé à l'initiative de la Ligue Alzheimer, il se propose d'exposer le concept, braquer les projecteurs sur des entités déjà engagées dans la dynamique et des initiatives locales originales, et d'inciter d'autres acteurs, communes et/ou CPAS, à adhérer au réseau ViADem.

En savoir +

Retrouvez d'autres formations et manifestations sectorielles dans l'agenda de *vie@home*



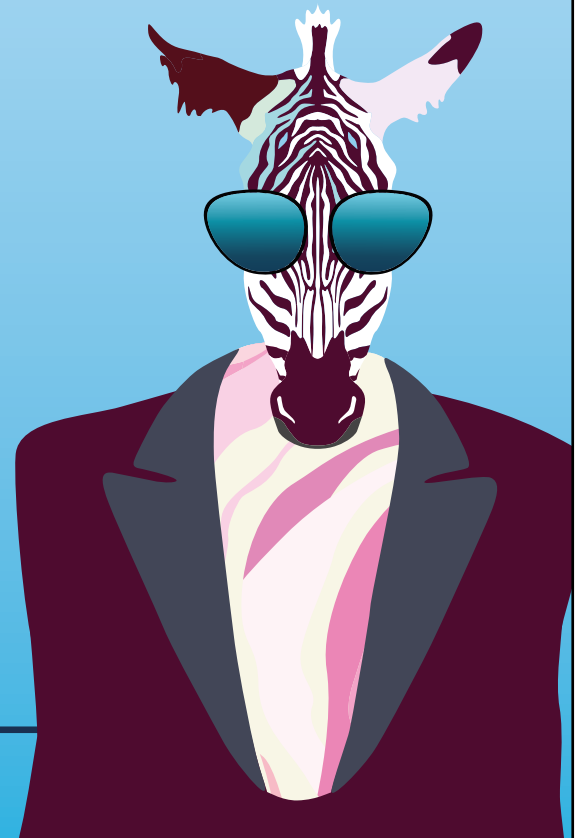
MODERNISATION DU TRAVAIL

**Vous êtes employeur ?
Simplifiez-vous la vie avec la loi Peeters !**

Découvrez comment...

- > assouplir le temps de travail
- > maîtriser vos coûts de formation
- > mutualisez vos besoins en personnel
- > allier bien-être et productivité

**Rendez-vous vite sur
modernisationdutravail.be**



UCM

Entreprendre et réussir ensemble

Vague de chaleur de juin : 235 décès excédentaires

Le mois de juin 2017 a été particulièrement torride. L'Institut scientifique de santé publique (ISP) a relevé, entre le 19 et le 25, une surmortalité modérée au sein de la population. Bien qu'il ne puisse affirmer que le phénomène soit imputable aux seules températures et concentrations d'ozone élevées, l'ISP note que **2080 décès ont été recensés sur la période dans le pays, contre 1845 attendus**. Si ce pic de mortalité de + 13% (limité en ampleur et durée) a concerné toutes les générations, **les plus de 85 ans ont payé un plus lourd tribut : la surmortalité est estimée à 17% dans ce groupe d'âge**, soit 127 décès excédentaires.

L'ISP identifie le 22 juin 2017 comme le jour le plus mortifère, avec un mercure ayant grimpé au-delà des 30 degrés et des concentrations d'ozone supérieures à 120 microgrammes par m³ pour la quatrième journée consécutive. « Rien que ce jour-là, 109 décès excédentaires ont été comptabilisés : + 19 décès chez les 0-64 ans, + 42 décès chez les 65-84 ans et + 48 décès chez les plus de 85 ans. »

APRÈS LA
VIRGULE

Hôpitaux : 9.300 lits de trop en 2025, mais pas en gériatrie

Maggie De Block, attelée à une refonte du paysage hospitalier, a chargé le KCE (le Centre fédéral d'expertise des soins de santé) d'évaluer le nombre de lits nécessaires, dans les hôpitaux généraux, en 2025. On dénombre déjà aujourd'hui environ 7.000 lits de trop, indique le KCE, surtout dans les services de médecine interne, chirurgie, pédiatrie et maternité. En tenant compte tant de l'accroissement démographique (qui fera augmenter le nombre de séjours) que de la progression de l'hôpital de jour (qui le fera baisser), le KCE table sur **un recul de 12,9 millions de jours d'hospitalisation classique en 2014 à 12,3 millions en 2025**. Soit **un total de lits excédentaires tournant alors autour de 9.300**.

Le KCE apporte toutefois une nuance de taille à ce verdict de sur-abondance : il manque de lits en gériatrie (« lits G ») et dans les services de soins non aigus, comme la revalidation (« lits S »), et la situation va empirer. « Si l'on tient compte du vieillissement qui devrait s'accroître à partir de 2030, on s'attend à **un déficit de 865 lits S et de 1.312 lits G** », indique-t-il en prônant la reconversion de lits. « Il sera également nécessaire de former et d'attirer suffisamment de prestataires de soins spécialisés, comme des gériatres et des infirmiers gériatriques. »

Concours

vie@home new look marque une petite pause dans ses concours mensuels. Votre sagacité ne sera pas mise à l'épreuve cet été. Mais les bonnes habitudes reviendront dès la rentrée.

Notre gagnant de juin est **Franck Pierret**, directeur de la **Résidence La Knippchen** d'Arlon, qui remporte un coffret cadeau Wonderbox « Plaisirs gourmands ». Il a coché la bonne réponse à la question – clairement saisonnière – sur les recommandations récemment diffusées par l'AViQ. Ces fiches récapitulatives portent sur les mesures à prendre pour la bonne gestion des fortes chaleurs (réponse C). Bravo !

Prochain concours en septembre.

vie@home

Le média des professionnels de l'accompagnement de la personne âgée

vie@home vous parviendra désormais à un rythme bimensuel, en format compacté. Plus léger, certes, mais plus fréquent. Et toujours aussi réactif à l'actu sectorielle.



Contenus rédactionnels

Johanne Mathy, rédactrice en chef
vh.johanne.mathy@gmail.com

Secrétariat et agenda

Cristina Garcia
vh.cristina.garcia@gmail.com
02/533.09.84

Mise en page, infographies, production et expédition

Isabelle André
fotozaza@gmail.com

Images - fotolia

Régie publicitaire

Sébastien Thiébaul, public relations SSMG
sebastien.thiebaut@ssmg.be

Publication digitale bimensuelle

Consultable sur www.vie-at-home.be
Abonnement gratuit sur inscription



Editeur responsable

Dr Thomas Orban, SSMG,
rue de Suisse 8, 1060 Bruxelles
02/533.09.84

Toute reproduction des textes et des photos est interdite, sauf autorisation écrite de l'éditeur.

APPEL À PROJETS À BRUXELLES

La resocialisation, clef de la qualité de vie

La Cocom - la Commission communautaire commune de Bruxelles-Capitale - lance un appel à projets dont l'objet est de faciliter le maintien à domicile des aînés en perte d'autonomie. La démarche s'ouvre sur une détection précoce de leurs besoins par des acteurs d'aide et de soins de proximité, médecins généralistes compris. L'approche, qui a intégration et multidisciplinarité pour maîtres mots, se fera par quartier. Trois projets seront retenus, irrigués par 90.000 euros annuels, durant quatre ans.



@ J.M.

Bruxelles n'est pas une région désertée par les services d'aide et de soins, au contraire. Le secteur y est bien développé. Cela ne signifie pas pour autant que ses asbl et autres acteurs individuels soient toujours connus des bénéficiaires potentiels, surtout âgés. Ni que ces différentes entités coopèrent avec toute la coordination souhaitable. Comment mieux déceler et couvrir les besoins de la population âgée vulnérable, comment mettre du liant dans les interventions des uns et des autres ? Avec une approche collaborative et transectorielle, opérant à l'échelle du quartier, s'appuyant sur les ressources de la communauté locale, mariant le social et la santé pour, au final, améliorer la qualité de vie et le bien-être des personnes âgées.



Voilà brièvement résumée la philosophie de l'appel à projets lancé le mois passé par la Cocom, qui couronne des travaux de recherche initiés il y a plusieurs années (une étude de programmation relative aux structures de maintien à domicile et de logement des personnes âgées, et plus récemment des focus groups axés sur l'aide et les soins de proximité, sous la houlette du Pr Verté, docteur en gérontologie attaché à la VUB). Le ministre Didier Gosuin (DéFI) est l'une des chevilles ouvrières de l'initiative, également portée par ses (trois) homologues bruxellois ayant la Santé et l'Aide aux personnes dans leurs attributions. Le quatuor a réservé 3 X 90.000 euros annuels pour trois projets innovants, reconductibles, pour une durée

Qui, où, quand, comment ?

Un cahier des charges a été défini pour qui est tenté par l'aventure du modèle intégré. Il est téléchargeable sur le site de la Cocom.

Il dépeint les objectifs attendus et les volets opérationnels à mettre en œuvre pour y aboutir : détection précoce des seniors ayant des besoins en aide ou en soins, développement du réseau d'aide et de soins, publicité autour de l'offre en aide et en soins au niveau du quartier, promotion des initiatives bénéfiques à la santé, même non médicales.

Le document décrit qui peut introduire une candidature (des communes, des CPAS, des mutualités ou des asbl). Certains acteurs devront avoir été nécessairement contactés au préalable, en l'occurrence le CPAS et les autorités communales s'ils ne sont pas eux-mêmes à l'origine de la démarche. A noter qu'au minimum deux acteurs de l'aide aux personnes et deux des soins de santé actifs dans le quartier d'intervention devront avoir rallié le projet en tant que partenaires pour que la candidature soit valide. Elle devra avoir le soutien de différents types d'intervenants locaux, parmi lesquels des « institutions » - services communaux, maisons de quartier, restaurants sociaux, MR(S), centres d'accueil de jour pour personnes âgées... - mais aussi des professionnels individuels comme les médecins généralistes, les infirmiers à domicile ou les pharmaciens.

Le cahier des charges précise également la notion de quartier, soit un territoire habité, à l'intérieur d'un bassin de vie, par 10.000 à 30.000 personnes et formant un ensemble relativement cohérent de par ses caractéristiques sociales et urbanistiques.

Un jury composé de fonctionnaires de la Cocom et de deux experts externes se penchera sur les candidatures, à rentrer avant le 16 octobre. Dans les différentes phases d'implémentation, les porteurs du projet seront encadrés par l'Observatoire de la santé et du social.

Information complémentaire : Dr David Hercot - 02/552 01 81 - dhercot@ccc.brussels



maximum de quatre ans. Sélectionnés à l'automne (la date limite pour soumettre les dossiers est la mi-octobre), ils contribueront à terme, s'ils sont concluants, à la mise en place d'un modèle intégré d'aide et de soins de proximité, favorisant le maintien à domicile des habitants plus âgés.

Etre entouré pour se sentir mieux

« En fait, on s'inscrit un peu dans une logique similaire à celle du plan fédéral 'soins intégrés aux malades chroniques' [qui s'appuie sur des expériences loco-régionales réunissant institutions et prestataires de soins pour assurer un continuum de prise en charge, ndlr], si ce n'est qu'ici, l'accent n'est pas mis sur les soins, mais bien sur le maillage social », explicite le cabinet Gosuin. Les médecins généralistes font partie des intervenants dont le soutien doit être acquis, localement, pour ficeler un projet. Un lien avec le secteur résidentiel est également souhaité, ce qui veut dire que les MR(S) implantées dans le quartier devront avoir été approchées.

Le social demeure prédominant. « On veut lutter contre l'isolement des habitants âgés et, partant, contribuer aussi à leur santé », développe le cabinet. « Vous pouvez très bien rencontrer une personne âgée qui est en état de dénutrition quand bien même un repas à domicile lui est livré tous les jours. Sa sous-alimentation peut venir du fait qu'elle n'a personne avec qui papoter, partager le moment du repas. Elle peut de ce fait avoir perdu l'appétit. On ne veut pas partir seulement du renforcement des soins mais, en procédant par petites touches, viser la resocialisation. Si on reprend l'exemple de cet aîné dénutri, avoir un restaurant social au bout de sa rue et quelqu'un pour passer le chercher et l'y emmener, voilà qui peut lui redonner le plaisir de manger. » @

DÉCOUVERTES... DÉTENTE...

La MC vous assiste médicalement
et sans supplément pendant vos vacances !

www.mc.be/mutas



La **solidarité**, c'est bon pour la santé.

GOUVERNEMENT WALLON

Maxime Prévot tourne la page

Au lendemain de l'accord de majorité intervenu en Région wallonne entre le cdH et le MR, Maxime Prévot a fait savoir qu'il quittait ses fonctions de ministre régional de la Santé (entre autres compétences). Il redevient, comme il l'avait prédit mais un peu plus vite qu'envisagé, bourgmestre de Namur, poste pour lequel il avait dû se déclarer empêché.

En toute vraisemblance, il n'y aura pas de longs errements avant que ne se poursuivent les actions et réformes amorcées au niveau de la Santé et de la politique des aînés : non seulement l'accord de gouvernement de l'exécutif orange-bleu cornaqué par Willy Borsus ne semble pas renfermer de virages à 180 degrés en la matière, mais en outre, c'est Alda Greoli qui s'installe dans le fauteuil laissé libre par Maxime Prévot. Alda Greoli qui n'est autre que l'ex-chef de cabinet de ce dernier pour les matières santé, appelée au printemps 2016 à remplacer à la Culture et à l'Enfance, en Fédération Wallonie-Bruxelles, une Joëlle Milquet démissionnaire.

La nouvelle (re)venue, si l'on peut dire, connaît donc déjà équipe et chantiers en cours, dont elle a contribué à dessiner les plans. Il n'en demeure pas moins que de rudes dossiers s'empilent sur le coin de son bureau, comme le parachèvement du fonctionnement de l'AViQ, la mise en œuvre pratique de la fameuse assurance autonomie chère à son prédécesseur ou la matérialisation des bases tracées en matière de réorganisation de la première ligne - dont la consolidation des soins de proximité sur tout le territoire en dépit de certaines disettes larvées. En médecine générale, par exemple, la première livraison d'un « cadastre wallon » a révélé, au printemps, que 106 des 262 communes de la



Région présentait une densité de médecins de famille inférieure à 90/100.000 habitants et pouvaient donc être étiquetées zones en pénurie.

Et bien entendu, dans le résidentiel pour personnes âgées, le secteur attend la concrétisation du « Plan papy boom » dont la philosophie a été présentée dernièrement par Maxime Prévot (lire dans *vie@home* n°47 de mai 2017 le dossier Hébergement des aînés : la RW a un Plan). L'accord de gouvernement MR-cdH stipule que le moratoire sur de nouvelles places en MRPA/MRS sera levé. @



ALDA GREOLI, EX-CHEFFE DE CABINET DE MAXIME PRÉVOT, PREND LE RELAIS DE CE DERNIER À LA SANTÉ ET L'ACTION SOCIALE. SOLIDARIS A DÉJÀ PRIÉ LE NOUVEL EXÉCUTIF DE SE POSITIONNER PAR RAPPORT À LA NOTE CADRE ADOPTÉE SOUS LE GOUVERNEMENT SORTANT EN MATIÈRE DE POLITIQUE MR(S). SOLIDARIS SE DIT « PARTICULIÈREMENT ATTENTIF À UN MEILLEUR CONTRÔLE DES PRIX D'HÉBERGEMENT DEMANDÉS AUX RÉSIDENTS ».



**Même riches d'un siècle d'expérience, nous restons fondamentalement curieux.
Pour le bien des générations futures.**

Boehringer Ingelheim est toujours restée fidèle à elle-même en tant qu'entreprise familiale, aujourd'hui encore, avec des activités à l'échelle mondiale. La recherche est notre force vive, et nous estimons que le succès d'une entreprise pharmaceutique va de pair avec l'introduction régulière de médicaments réellement innovants. Avec nos quelques 47.400 employés dans le monde et plus de 125 ans d'histoire, nous nous consacrons corps et âme à l'amélioration des perspectives d'une vie plus saine.

www.boehringer-ingelheim.be